



REGLEMENT DU CHALLENGE U13

ANNEXE 1

6.3 CONSTITUTION DES POULES

6.3.1 Première phase - Brassages

Niveau Ligue

Du 17 septembre 2022 au 21 janvier 2023

47 équipes, 5 poules, soit 2 poules de 10 équipes et 3 poules de 9 équipes

- Les 3 premiers de chaque poule + le meilleur quatrième accèdent au challenge U13 LFNA, Soit 16 équipes
- Les 4 quatrièmes restants, les 5èmes et 6èmes de chaque poule ainsi que les 2 meilleurs 7èmes participent au Championnat Départemental 1 (D1), soit 16 équipes.
- Les 15 équipes restantes participent au Championnat Départemental 2 (D2)

Niveau 1

Du 17 septembre 2022 au 21 janvier 2023

60 équipes, soit 6 poules de 10 équipes

- Les 2 premiers de chaque poule + les 4 meilleurs troisièmes participent au Championnat Départemental 1 (D1), soit 16 équipes
- Les 2 troisièmes restants, les 4èmes et 5èmes de chaque poule ainsi que les 3 meilleurs 6èmes participent au Championnat Départemental 2 (D2), soit 17 équipes
- Les 3 sixièmes restants, les 7èmes de chaque poule ainsi que les 5 meilleurs 8èmes participent au Championnat Départemental 3 (D3), Soit 14 équipes
- Les 13 équipes restantes participent au Championnat Départemental 4 (D4)

Niveau 2

Du 17 septembre 2022 au 21 janvier 2023

176 équipes, 18 poules, soit 14 poules de 10 équipes et 4 poules de 9 équipes

- Le premier de chaque poule participe au Championnat Départemental 3 (D3), soit 18 équipes
- Les deuxièmes de chaque poule ainsi que le meilleur troisième participent au Championnat Départemental 4 (D4), soit 19 équipes
- Les 17 troisièmes restants plus les 15 meilleurs 4èmes participent au Championnat Départemental 5 (D5), soit 32 équipes
- Les 107 équipes restantes participent au Championnat Départemental 6 (D6)

6.3.2 Deuxième phase – Challenge de Gironde

Du 25 février 2022 au 13 mai 2023

Départementale 1 (D1), 32 équipes, 4 poules de 8
Départementale 2 (D2), 32 équipes, 4 poules de 8
Départementale 3 (D3), 32 équipes, 4 poules de 8
Départementale 4 (D4), 32 équipes, 4 poules de 8
Départementale 5 (D5), 32 équipes, 4 poules de 8
Départementale 6 (D6), en fonction des engagements

Les 2 meilleurs premiers de chaque niveau de D1 à D6 (déterminés par le calcul du quotient conformément à l'article 8 du règlement sportif du District de la Gironde) seront qualifiés pour participer aux finales des 3 et 4 Juin 2023.